

## Exigences salariales

# L'emploi importe davantage que les hausses de salaires

L'Union patronale suisse refuse les exigences salariales schématiques des syndicats. En ces temps d'incertitude, les adaptations de salaires doivent se faire en fonction de la situation variable des divers secteurs et entreprises. Des revendications excessives affaiblissent la compétitivité des entreprises et mettent leurs emplois en danger.

Il est réjouissant de constater que l'économie suisse est sur la voie du redressement depuis plusieurs trimestres déjà. Mais pour les négociations salariales à venir, la prudence reste de mise. Car d'une part, la reprise est encore fragile et non dénuée de risques. D'autre part, de nombreuses entreprises, dans l'industrie d'exportation surtout, ont subi l'an dernier des pertes massives, qu'elles se doivent à présent de combler. La force du franc leur pose en outre de nouveaux défis, même si l'évolution des principaux marchés d'exportation est plutôt favorable. Dans cette situation, les conséquences des augmentations de salaires sur la compétitivité des entreprises doivent être soigneusement mesurées car si cette compétitivité s'en trouve affectée, cela met aussi en danger des postes de travail.

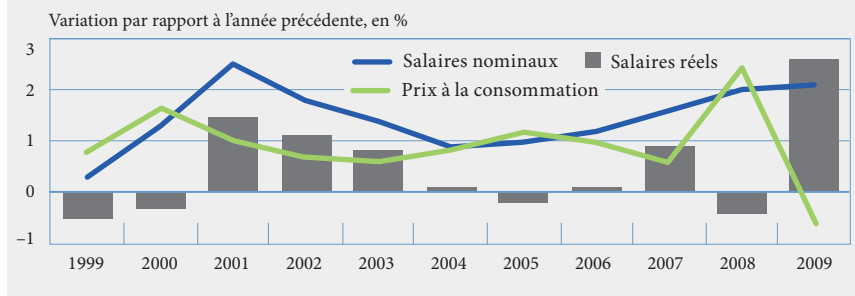
## Pour des négociations salariales décentralisées

La décentralisation des négociations salariales est un des atouts du marché suisse du travail, puisqu'elle permet d'adapter correctement l'évolution des salaires à la capacité des entreprises et à leurs besoins en personnel. Pour l'Union patronale suisse, il est donc évident que ces négociations doivent être menées par les partenaires sociaux des branches et des entreprises concernées, sans avoir à tenir compte d'exigences uniformes visant l'ensemble de l'économie.

Les facteurs suivants, entre autres, doivent être pris en compte dans les négociations salariales:

- la capacité concurrentielle actuelle et future des entreprises,
- l'évolution du marché du travail et la position de l'entreprise sur celui-ci,

## Evolution: salaires nominaux, prix à la consommation, salaires réels



Source: OFS

- les structures salariales internes des entreprises,
- l'évolution du coût de la vie pour les travailleurs.

## Compensation automatique du renchérissement

L'exigence d'une compensation automatique du renchérissement est contraire au système. Les automatismes figent les structures salariales existantes et limitent la liberté dont doivent disposer les entreprises d'appliquer une politique salariale axée sur les prestations et les réalités du marché du travail. De plus, il serait injuste de faire endosser aux employeurs des hausses de cotisations sociales par le seul effet de la compensation automatique. Enfin dans les négociations salariales, l'évolution du coût de la vie est un élément parmi d'autres à prendre en compte.

L'argument selon lequel les employeurs devraient octroyer des augmentations de salaires pour redresser la consommation privée est boiteux. Il est indéniable que les augmentations de salaires renforcent le pouvoir d'achat et la consommation, mais elles imposent aussi des coûts additionnels aux entreprises. En outre, une partie importante

du pouvoir d'achat supplémentaire ainsi induit est dissipée dans des achats de biens ou de services étrangers. Le bilan des avantages et des inconvénients montre que l'argument du pouvoir d'achat n'est guère valable en Suisse, à la différence d'autres économies peut-être.

## Egalité des salaires hommes-femmes

Nos statistiques nationales continuent de mettre en évidence entre hommes et femmes des différences de salaires qui ne s'expliquent pas par l'âge, la formation, l'expérience ou le niveau professionnel. Cela étant, seule une analyse différenciée des structures salariales effectuée à l'échelon de chaque entreprise permet de dire si le reproche de discrimination qu'on tire du constat général se justifie.

Les discussions annuelles sur les salaires sont une occasion de procéder à cette analyse. La participation au dialogue sur l'égalité des salaires peut être utile à cet égard et l'Union patronale suisse recommande d'utiliser les instruments à disposition. ■ (UPS)

[www.lohngleichheitsdialog.ch](http://www.lohngleichheitsdialog.ch)